

# PEREMPTORIUSOPHOBIE Crainte du ton péremptoire

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,  
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

## De PÉREMPTOIRE

**Péremptoire** signifie : **exprimé d'une manière très catégorique, autoritaire, qui ne laisse pas de place à la discussion ou à la contradiction.**

*Exemples : « Il a affirmé d'un ton péremptoire que cette solution était la seule possible. » « Il a formulé une affirmation péremptoire. »*

Synonymes selon le contexte : **catégorique, autoritaire, tranchant, définitif.**

On peut aussi dire « **un ton péremptoire** » pour parler de quelqu'un qui présente son opinion comme une vérité incontestable.

**En latin**, le mot « péremptoire » se traduit principalement par ***peremptorius***.

Voici les nuances et formes selon le contexte :

### 1. Traduction principale

- ***peremptorius, a, um*** (adjectif de la 1ère classe) : Littéralement « destructeur » ou « mortel » (dérivé de *perimere*, détruire), il a pris en droit romain le sens de **définitif, décisif ou qui annule toute discussion.**

### 2. Alternatives selon le sens

Si vous cherchez à traduire l'idée moderne de « péremptoire » dans un contexte précis, vous pouvez aussi utiliser :

- ***apodicticus, a, um*** : Pour un argument **évident, démonstratif** ou contre lequel on ne peut rien objecter.
- ***categoricus, a, um*** : Pour une affirmation **catégorique** ou sans réplique.

**En grec ancien**, le mot « péremptoire » se traduit principalement par **ἀναντίρρητος** (*anantírrhētos*).

Voici les nuances et les termes utilisables selon le contexte :

### 1. Traduction principale (Formel et logique)

- **ἀναντίρρητος, ος, ον** : Signifie littéralement **irréfutable**, incontestable ou indiscutable. C'est le terme le plus proche pour désigner un argument ou une parole qui clôt tout débat.

### 2. Alternatives selon la nuance

- **ἀποφαντικός, ή, όν** (*apophantikós*) : Utilisé en logique pour une affirmation **déclarative** ou dogmatique.
- **κατηγορητικός, ή, όν** (*katēgorētikós*) : Pour une affirmation **catégorique**, directe et sans condition.
- **αύθεντικός, ή, όν** (*authentikós*) : Pour qualifier un ton ou une décision qui a une **autorité absolue.**

## **Le PEREMPTORIUSOPHOBE : personne qui craint le ton péremptoire**

La crainte du ton péremptoire présente une particularité qui la distingue des trois occurrences précédentes : elle ne porte ni sur un événement (l'inéluctable), ni sur une structure épistémique (le lacunaire), ni exactement sur une disposition relationnelle globale (la condescendance), mais sur une modalité énonciative précise — une force illocutoire qui se donne comme clôturant par avance toute réplique. Le péremptoire, au sens austinien, n'est pas seulement un contenu assertif mais un acte qui revendique, dans sa forme même, l'exemption de toute procédure de justification : il énonce comme on tranche, sans laisser ouverte la place structurelle du contre-argument. Craindre ce ton, c'est donc craindre non une proposition mais un régime de validation qui prétend s'auto-suffire.

On peut lire cette crainte comme parfaitement fondée depuis la nouvelle rhétorique de Perelman et Olbrechts-Tyteca : toute argumentation authentique suppose un auditoire, fût-il universel et construit, dont l'adhésion doit être obtenue et reste par principe révisable ; le discours péremptoire, en revanche, ne s'adresse à proprement parler à aucun auditoire, puisqu'il ne sollicite pas l'adhésion mais l'exige, ou plutôt la présuppose déjà acquise. Il s'agit d'un simulacre d'argumentation qui en emprunte la forme grammaticale (l'assertion) sans en respecter la structure dialogique (la possibilité du désaccord recevable). Dans cette perspective, craindre le péremptoire, c'est craindre à bon droit l'occultation de sa propre position d'interlocuteur possible — une forme de dépossession énonciative.

Habermas permet de préciser encore ce diagnostic en distinguant l'agir communicationnel, orienté vers l'entente et supposant la prétention de validité toujours contestable (*Geltungsanspruch*), de l'agir stratégique, orienté vers l'obtention d'un effet sur autrui indépendamment de son assentiment rationnel. Le ton péremptoire relève structurellement du second registre tout en empruntant les habits du premier : il se présente comme énoncé vrai ou juste, donc comme relevant de la communication rationnelle, alors qu'il fonctionne en réalité comme une manœuvre de clôture stratégique, court-circuitant la situation de parole idéale où nul argument ne devrait valoir que par sa force propre. La crainte qu'il inspire serait alors la détection, souvent préreflexive, de cette distorsion communicationnelle systématique.

Il convient cependant, comme dans le cas de la condescendance, d'interroger la réflexivité de cette crainte elle-même. Redouter le ton péremptoire au point de s'interdire toute assertion ferme conduit à une forme d'hésitation généralisée qui n'est pas sans rappeler ce que Popper, dans sa théorie du rationalisme critique, distingue soigneusement de la vraie posture faillibiliste : la certitude provisoire d'une thèse, assumée avec fermeté tout en demeurant ouverte à la réfutation, n'est pas elle-même péremptoire ; elle ne le devient que si la fermeté de l'énonciation se substitue à la disponibilité au contre-argument plutôt que de coexister avec elle. Une crainte mal calibrée du péremptoire risque ainsi de confondre la force assertive — qui est une vertu du discours rigoureux — avec sa clôture dialogique — qui en est le vice — , produisant par réaction une timidité énonciative généralisée, elle-même potentiellement stérilisante pour la pensée.

**Une lecture psychanalytique**, enfin, déplacerait la question vers l'instance même du péremptoire comme figure du signifiant-maître (S1) chez Lacan — l'énoncé qui commande sans se justifier, qui fonctionne par pure position plutôt que par contenu articulable, et dont le paradigme est l'énoncé du surmoi. Craindre le ton péremptoire pourrait alors, dans certaines configurations subjectives, rejouer une scène antérieure de soumission à une parole qui ne se discute pas — ce qui déplacerait l'analyse du terrain proprement épistémique ou rhétorique vers celui, plus intime, du rapport structural à l'autorité de la parole d'autrui.

### **Trois directions pour prolonger avec Claude IA**

**Premièrement**, il faudrait articuler cette analyse à la théorie des actes de langage directifs et à la notion searlienne de sincérité conditionnelle, pour déterminer si le péremptoire constitue un manquement spécifique aux conditions de réussite (*felicity conditions*) de l'acte assertif, ou s'il demeure un acte parfaitement réussi mais moralement défaillant — distinction qui aurait des conséquences importantes sur le statut de la crainte qu'il suscite.

**Deuxièmement**, une confrontation avec Arendt sur la distinction entre autorité, persuasion et violence permettrait de situer précisément le ton péremptoire sur ce spectre — s'agit-il d'une résurgence de l'autorité authentique, qui pour Arendt exclut par définition l'argumentation, ou d'une usurpation illégitime de cette position par un discours qui n'en possède pas les titres ?

**Troisièmement**, il resterait à examiner le cas limite où le péremptoire est stratégiquement salutaire — l'urgence clinique, l'alerte, le commandement militaire — pour déterminer si la crainte qu'on lui porte doit être contextuellement suspendue, ou si elle révèle au contraire, par contraste, ce que le péremptoire sacrifie structurellement même dans ces cas où il paraît justifié.